Exemples de remboursements

				Remboursements				Reste à charge avec		
Actes	Prix moyen / tarif réglementé	Base de rembourse- ment Sécurité Sociale	Taux Sécurité sociale	Sécurité sociale	MPOSS Ô Zen Hospit	MPOSS Ô Zen Jeunes	MPOSS Ô Zen Mini	Ô Zen Hospit	Ô Zen Jeunes	Ô Zen Mini
HOSPITALISATION										
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20 €	0 €	NR	0 €	20 €	20 €	20 €	0 €	0 €	0 €
Honoraires avec dépassement d'honoraires maîtrisés, adhérent OPTAM/OPTAM-CO, pour une opération de la cataracte*	355 €	271,70 €	80%	217,36 €	137,64 €	54,34 €	54,34 €	0 €	83,30 €	83,30 €
Honoraires avec dépassement d'honoraires maîtrisés, non adhérent à OPTAM/OPTAM-CO, pour une opération de cataracte*	431 €	271,70 €	80%	217,36 €	135,85 €	54,34 €	54,34 €	77,79 €	159,30 €	159,30 €
OPTIQUE**										
Equipement CLASSE A (monture + verres unifocaux) (100% Santé	125 €	10,16 €	60%	6,10 €	NPEC	118,90 €	118,90 €	NPEC	0 €	0 €
Equipement CLASSE B (monture + verres unifocaux)	345 €	0,15 €	60%	0,09€	NPEC	50 €	50 €	NPEC	294,91 €	294,91 €
DENTAIRE***										
Détartrage	28,92 €	28,92 €	70%	20,24 €	NPEC	8,68 €	8,68 €		0 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	119,33 €	70%	83,53 €	NPEC	416,47 €	416,47 €	NPEC	0 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur 2èmes prémolaires	538,70 €	119,33 €	70%	83,53 €	NPEC	35,80 €	35,80 €	NPEC	419,37 €	419,37 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	119,33 €	70%	83,53 €	NPEC	35,80 €	35,80 €	NPEC	419,37 €	419,37 €
AIDES AUDITIVES****										
Aide auditive de CLASSE 1 par oreille à compter du 01/01/2021 100%	1 100 €	350 €	60%	210 €	NPEC	890 €	890 €	NPEC	0 €	0 €
Aide auditive de CLASSE 2 par oreille	1 476 €	350 €	60%	210 €	NPEC	140 €	140 €	NPEC	1 126 €	1 126 €
SOINS COURANTS										
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25 €	25 €	70%	17,50 €	NPEC	7,50 €	7,50 €	NPEC	0 €	0 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30 €	30 €	70%	21 €	NPEC	9€	9€	NPEC	0 €	0 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (OPTAM/OPTAM-CO)	44 €	30 €	70%	21 €	NPEC	9€	9€	NPEC	14 €	14 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non OPTAM/OPTAM-CO)	56 €	30 €	70%	21 €	NPEC	9€	9 €	NPEC	26 €	26 €

Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé 2020 : source UNOCAM (Dernières données disponibles dans le système national de données de santé SNDS)

BRSS : Base de remboursement de la Sécurité Sociale - **NR :** Non Remboursé - **NPEC :** Non Pris En Charge Exemples non contractuels, calculés avec un taux pour les adhérents qui ne sont pas pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

^{*} Calculs effectués avec le code CCAM BFGA427 avec une BRSS 271,70 euros.

^{**} Equipement adulte (verres simples); BRSS équipement optique classe A est égale à $10,16 \in (2,84 \in \text{pour la monture et } 3,66 \in \text{par verre})$ BRSS équipement optique classe B est égale à $0,15 \in (0,05 \in \text{pour la monture et } 0,05 \in \text{par verre})$ *** Les exemples en dentaire ne tiennent pas compte des plafonds année 1 et 2; la BRSS passe de $107,50 \in \text{à } 119,33 \in \text{au } 1^{\text{er}}$ Janvier 2020.

^{****} La BRSS passe de 300 € à 350 € au 1er janvier 2020.

Exemples de remboursements

				Remboursements				Reste à charge avec		
Actes	Prix moyen / tarif réglementé	Base de rembourse- ment Sécurité Sociale	Taux Sécurité sociale	Sécurité sociale	MPOSS Ô Zen	MPOSS Ô Zen +	MPOSS Ô Zen Confort	Ô Zen	Ô Zen +	Ô Zen Confort
HOSPITALISATION										
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20 €	0 €	NR	0 €	20 €	20 €	20 €	0 €	0 €	0 €
Honoraires avec dépassement d'honoraires maîtrisés, adhérent OPTAM/OPTAM-CO, pour une opération de la cataracte*	355 €	271,70 €	80%	217,36 €	54,34 €	137,64 €	137,64 €	83,30 €	0 €	0 €
Honoraires avec dépassement d'honoraires maîtrisés, non adhérent à OPTAM/OPTAM-CO, pour une opération de cataracte*	431 €	271,70 €	80%	217,36 €	54,34 €	135,85 €	213,64 €	159,30 €	77,79 €	0 €
OPTIQUE**										
Equipement CLASSE A (monture + verres unifocaux) (100% Santé	125 €	10,16 €	60%	6,10 €	118,90 €	118,90 €	118,90 €	0 €	0 €	0 €
Equipement CLASSE B (monture + verres unifocaux)	345 €	0,15 €	60%	0,09 €	150 €	250 €	320 €	194,91 €	94,91 €	24,91 €
DENTAIRE***										
Détartrage	28,92 €	28,92 €	70%	20,24 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	0 €	0 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	119,33 €	70%	83,53 €	416,47 €	416,47 €	416,47 €	0 €	0 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur 2èmes prémolaires	538,70 €	119,33 €	70%	83,53 €	65,63 €	214,79 €	274,46 €	389,54 €	240,38 €	180,71 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	119,33 €	70%	83,53 €	65,63 €	214,79 €	274,46 €	389,54 €	240,38 €	180,71 €
AIDES AUDITIVES****										
Aide auditive de CLASSE 1 par oreille à compter du 01/01/2021 (Santé	1 100 €	350 €	60%	210 €	890 €	890 €	890 €	0 €	0 €	0 €
Aide auditive de CLASSE 2 par oreille	1 476 €	350 €	60%	210 €	140 €	340 €	440 €	1 126 €	926 €	826 €
SOINS COURANTS				,						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25 €	25 €	70%	17,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	0 €	0 €	0 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30 €	30 €	70%	21 €	9€	9€	9€	0 €	0 €	0 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (OPTAM/OPTAM-CO)	44 €	30 €	70%	21 €	9€	16,50 €	23 €	14 €	6,50 €	0 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non OPTAM/OPTAM-CO)	56 €	30 €	70%	21 €	9€	10,50 €	18 €	26 €	24,50 €	17 €

Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé 2020 : source UNOCAM (Dernières données disponibles dans le système national de données de santé SNDS)

BRSS: Base de remboursement de la Sécurité Sociale - NR: Non Remboursé

Exemples non contractuels, calculés avec un taux pour les adhérents qui ne sont pas pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

^{*} Calculs effectués avec le code CCAM BFGA427 avec une BRSS 271,70 euros.

^{**} Equipement adulte (verres simples); BRSS équipement optique classe A est égale à $10,16 \in (2,84 \in \text{pour la monture et } 3,66 \in \text{par verre})$ BRSS équipement optique classe B est égale à $0,15 \in (0,05 \in \text{pour la monture et } 0,05 \in \text{par verre})$ *** Les exemples en dentaire ne tiennent pas compte des plafonds année 1 et 2; la BRSS passe de $107,50 \in \text{à } 119,33 \in \text{au } 1^{\text{er}}$ Janvier 2020.

^{****} La BRSS passe de 300 € à 350 € au 1er janvier 2020.